



## Rayssac et son patrimoine

Le territoire de la commune de Rayssac s'est façonné au fil du temps sous l'influence de sa géologie et de l'activité agricole, notamment l'élevage. L'exploitation minière, quant à elle, a joué un rôle déterminant, voire stratégique, dans l'implantation de l'habitat dès l'époque gallo-romaine. Les recherches menées ont mis au jour des vestiges anciens témoignant de ces premières exploitations.

Au XXe siècle, Rayssac a connu une période d'intense activité avec l'extraction de la fluorine. Aujourd'hui encore, les anciennes mines à ciel ouvert, situées au nord-est de la commune, en sont les traces visibles.

À proximité de la mairie, d'anciens wagonnets utilisés pour le transport du minéral sont exposés, rappelant le passé industriel du village. Rayssac possède également un riche patrimoine à découvrir : le château de Rayssac, où séjournait Louise de Bayne, connue pour sa correspondance avec Maurice de Guérin ; l'église et les boiseries de Laclau ; ainsi qu'une cloche inscrite à l'inventaire des monuments historiques.



## Infos pratiques

### Office de Tourisme de la Vallée du Tarn et des Monts de l'Albigeois

accueil.tourisme@valleedutarn.fr  
www.valleedutarn-tourisme.com

### Mairie de Rayssac –

Tel. 05 63 55 72 57

mairie.rayssac@wanadoo.fr

CCMAV – Tel. 05 63 79 26 70

www.montsalban-villefrancois.fr

### Destinations Tarnaises & Espace Randos

Hôtel Reynès - 14 Rue Timbal ALBI

Tél. 05 63 47 73 06

www.randonnee-tarn.com

tarn@ffrandonnee.fr

## Bon à savoir

- Le GR 36 traverse le village de Rayssac
- Aire de camping-car, rural stade, terrains de pétanque, tables de pique-nique, barbecue, toilettes, point d'eau

**A proximité :** barrage de Razisse, château de GrandVal à Teillet, base départementale de Razisse.

Sur la commune voisine, **Mont-Roc :** 4

**Sites d'escalade :** le Calvaire : 54 voies, le Castellas : 50 voies, Grabasse : 50 voies et le Moulenc : 12 voies, ouverts à tout pratiquant de l'escalade ayant un équipement adapté et respectant les consignes.



Départ  
Parking de la mairie

N 43° 49' 4.026"  
E 2° 24' 53.36"



Alt min 357 m Alt max 711 m



Difficulté : moyenne

## CODE DE BALISAGE

 BONNE DIRECTION

 CHANGEMENT DE DIRECTION

 MAUVAISE DIRECTION



1/30 000



Point de départ

--- GR36

**1** Depuis la mairie de Rayssac, prenez la direction de l'église, passez devant le monument aux morts, puis poursuivez sur la rue de Janes, en suivant le tracé du GR@36.

À la sortie du village, quittez le GR@36 en empruntant le chemin sur votre droite. Ce sentier vous mènera vers Blaumont, en passant par le lieu-dit La Grivaudier. À Blaumont, retrouvez le GR@36, suivez la route sur votre gauche, puis prenez à nouveau à gauche sur le chemin d'Artigues.

**2** Le sentier se sépare ensuite du GR@36. Suivez le balisage jaune en direction du lieu-dit Le Cros, puis empruntez le chemin de La Baisse. Pensez à bien refermer toutes les clôtures que vous franchissez.

**3** Poursuivez jusqu'à Lavaute par la route départementale, puis engagez-vous sur un chemin à gauche, à travers le bois. Le parcours longe alors le Dadou dans un champ : vous devrez franchir quelques clôtures, à refermer soigneusement après votre passage. Le sentier s'enfonce ensuite dans la forêt pour traverser un ruisseau à l'aide d'un passage en bois.

**4** Après la traversée, le chemin remonte à travers bois sur un tronçon aménagé, accessible à toute la famille.

- Variante plus sportive : Pour les randonneurs aguerris, il est possible de rejoindre une cascade et de remonter le long de celle-ci. Le dénivelé est important et des cordes sont installées pour faciliter l'ascension jusqu'au retour sur le sentier principal. Prudence recommandée.

Enfin, poursuivez le chemin jusqu'au Viala, puis prenez à droite sur une petite route pour regagner le village de Rayssac, point de départ de votre boucle

RANDONNER, C'EST AUSSI PRÉVOIR UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ (CHAUSSURES, VÊTEMENTS, EAU...) ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DU SENTIER